Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260707-2026_54-DE

COMMUNE DE SAINT-SULIAC
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 . Présents : 11 - Votants : 15
Date de convocation : 02/07/2026
L'an deux mil-vingt-six, le sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M. BABEY Pierre-Olivier, Mme VERGER Laurence, M. JACQUEMONT Mickael, Mme PETRISSANS Florence.

Absents excusés : Mme BERGER Mathilde a donné pouvoir à M. BIANCO Pascal., M. LEFEUVRE Aymeric a donné pouvoir M. PERDRIEL Erik, M. VAN HEEMS Frédéric a donné pouvoir à M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme MAUCORPS Laura a donné pouvoir à Mme ALLAIN Laurence
Secrétaire : M. BOUVET Rémy

Délibération n°2026-54

PERSONNEL

Objet : DELIBERATION PORTANT SUR LA MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

➲ **Le Maire informe l'assemblée :**

Vu le Code des Collectivités Territoriales (Articles L2121-29, L2313-1, R2313-3) et de l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique.
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,
Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le tableau des emplois (ou des effectifs) est un outil incontournable de la gestion du personnel. Il concerne les emplois de fonctionnaires stagiaires et titulaires et les emplois de contractuels de droit public.
Le tableau indique les postes permanents ou non-permanents autorisés par l'assemblée délibérante. Ces postes font l'objet d'inscription de crédits préalablement au recrutement
Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.
Les contrats aidés (CUI-CAE...) et les contrats d'apprentissage ne font pas l'objet de création de poste et ne figurent pas dans le tableau des effectifs.

.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le tableau des emplois suivant :

COLLECTIVITE : SAINT-SULIAC

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 07/07/2026

Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième	Durée hebdo. du poste en H/Mns	VACANT	Poste occupé		n° de délibération et date
					Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)	
Filière Administrative (service administratif)							
Attaché	*A*	*35h*	*35*		*Contractuel*	*100%*	*40 du 05/06/2003 31-2009 du 30/04/2009*
Rédacteur	*B*	*35 h*		*VACANT*		*100%*	*41-2018 du 29/05/2018 01-2019 du 23/01/2019*
Adjoint Administratif	***C***	***35 h***		*VACANT*			***56-2015 du 09/07/2015 : Création 17,5h 55-2018 du 12/09/2018 : 35h***
Adjoint Adm. Principal 2ème classe	*C*	*35 h*	*35 h*	*VACANT*			*2021-06 du 09/02/2021*
Adjoint Adm. Principal 1ème classe	**C**	**35h**	**35h**		Titulaire	100%	*2026-48 du 5 juin 2026*
Adjoint administratif principal 2ème classe	*C*	*12h*		*VACANT (PORT)*	*Contractuel*	*100%*	*90-2017 du 21/11/2017*
Filière Technique (Service Technique)							
Agent de maitrise	*C*	*35h*		*VACANT*			*2022-14 du 05 avril 2022*
Adjoint technique principal 1ère classe	*C*	*35 h*		*VACANT*			*2019-39 du 02/07/2019*
Adjoint technique principal 2ème classe	*C*	*35 h*		*VACANT*		*100%*	*2018-40 DU 29/05/2018*
Adjoint technique principal 2ème classe	*C*	*35 h*		*VACANT*		*100%*	*2014-67 du 25/09/2014 : Création*
Adjoint technique principal 2ème classe	*C*	*35 h*		*VACANT*		*100%*	*2014-67 du 25/09/2014 : Création*
Adjoint technique	*C*	*35 h*	*35 h*		*Titulaire*	*100%*	*2006-51 du 12/07/2006*
Adjoint technique	*C*	*7 h*	*7 h*		*Titulaire*	*20%*	*2023-19 du 21/02/2023*
Filière Technique (Service Periscolaire)							
Adjoint technique principal 1ère classe	*C*	*25 h*	*0*		*Contractuel*		*39-2019 du 02/07/2019*
Adjoint technique principal 1ère classe	*C*	*20 h*	*0*	*VACANT*			*39-2019 du 02/07/2019*
Adjoint technique principal 2ème classe	*C*	*20H*	***18 h***		*Titulaire*	*51%*	*2014-67 du 25/09/2014/*
Adjoint technique principal 2ème classe	*C*	*?*	*0*	*VACANT*			*2014-67 du 25/09/2014*
Adjoint technique principal 2ème classe	*C*	*20,5 h*	*0*				*2017-67 du 11/07/2017 : Création*
Adjoint technique principal 1ere classe	*C*	*18h*			*Titulaire*	*51%*	*2026*
Filière Médico - Sociale ATSEM							
Agent territorial PRINCIPAL spécialisé des écoles maternelles	*C*	*20,50 h*	*20,5 h*	*VACANT*	*Titulaire*	*59%*	*68-2017 bis du 11/07/2017 (creation19.5h) 2018-51 du 25/06/2018 : TW*
Agent territorial PRINCIPAL spécialisé des écoles maternelles 1ere Classe	*C*	*20,50 h*	*20,5 h*		*Titulaire*	*59%*	*68-2017 bis du 11/07/2017 (creation19.5h) 2018-51 du 25/06/2018 : TW Deliberation*
Agent territorial PRINCIPAL spécialisé des écoles maternelles	*C*	*20,50 h*	*20,5 h*		*Titulaire*	*59%*	*2022-52 du 13/10/2022*
Filière Police							
Brigadier chef principal de police municipale	*C*	*28 h*	*28 h*		*Titulaire*	*80%*	*2023-19 du 21/02/2023*
Agent de surveillance des voies publiques	*C*	*17,25*	*0*	*VACANT*			*2015-01 du 12 janvier 2015 (17.25)*
Agent de surveillance des voies publiques	*C*	*17,5*	*0*	*VACANT*			*2015-01 du 12 avril 2012 (12h)*

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260707-2026_54-DE

CONTRACTUEL					Poste occupé	
n° de délibération et date	**Grade reference**	**Cat.**	**Durée hebdo. du poste en centième (délibération et rémunération)**	**Durée hebdo. du poste en H/Mns**	Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)
	service administratif					
CDD Remplacement	Adjoint Adminitratif	C	24,5 h		Contractuel	70%
	Service Technique					
CDD remplacement	Adjoint technique	C	35 h	0	Contractuel	100%
CDD remplacement	Adjoint technique	C	35 h	0	Contractuel	100%
	Service Periscolaire					
SAISONNIER : Deliberation 2026-23						
Camping	Adjoint Administratif	C	28		Contractuel	100%
Camping	Adjoint Administratif	C	20,5		Contractuel	100%
Camping	Adjoint Administratif	C	33		Contractuel	100%
Services techniques	Adjoint Administratif	C	35		Contractuel	100%

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260707-2026_54-DE

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260707-2026_54-DE

➲ **Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

DECIDE à l'unanimité,

- d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pascal BIANCO

MAIRIE DE SAINT-SULIAC
(ILLE-&-VILAINE)